



**LES GRANDES AGENCES DE CONSEIL EN VOTE INDÉPENDANTES
ISS ET GLASS LEWIS RECOMMANDENT AUX ACTIONNAIRES DE
FIRST CAPITAL REALTY DE VOTER
POUR LA RÉOLUTION RELATIVE AU RACHAT D' ACTIONS**

- **Les actionnaires sont invités à voter bien avant la date limite du vote, fixée au 8 avril 2019 à 10 h (heure de l'Est)**
- **Des questions? Besoin d'aide pour voter? Communiquez avec Kingsdale Advisors par téléphone au 1-866-879-7644 ou par courriel à contactus@kingsdaleadvisors.com**

TORONTO (Ontario), le 28 mars 2019 – First Capital Realty Inc. (« FCR » ou la « Société ») (TSX : FCR), qui compte parmi les plus importants propriétaires, développeurs et exploitants de biens immobiliers spécialisés dans les produits de consommation de base situés dans les centres urbains les plus densément peuplés au Canada, a annoncé aujourd'hui que les deux grandes agences de conseil en vote indépendantes, Institutional Shareholder Services Inc. (« ISS ») et Glass Lewis & Co. (« Glass Lewis »), ont recommandé aux actionnaires de la Société de voter POUR la résolution relative au rachat d'actions à l'assemblée extraordinaire des actionnaires (l'« assemblée ») qui doit avoir lieu le 10 avril 2019.

Comme il a été annoncé précédemment, FCR a convenu d'acheter aux fins d'annulation 36 millions de ses actions ordinaires détenues par une filiale de Gazit-Globe Ltd. (collectivement avec les membres du même groupe qu'elle, « Gazit ») au prix de 20,60 \$ par action ordinaire, pour une contrepartie brute payée à Gazit d'environ 742 millions de dollars (l'« opération de rachat d'actions »). À la réalisation de l'opération de rachat d'actions par FCR et du reclassement d'actions ordinaires de FCR par Gazit au prix de 20,60 \$ par action ordinaire (le « reclassement ») annoncé précédemment, la réalisation de chaque opération étant conditionnelle à la réalisation de l'autre, la participation de Gazit dans FCR (compte non tenu de la dilution) serait réduite pour passer de 31,3 % à environ 9,9 %. L'opération de rachat d'actions est subordonnée à l'approbation à la majorité simple des voix des actionnaires non intéressés exprimées à l'assemblée.

ISS a déclaré que sa recommandation est fondée sur le fait que l'opération de rachat d'actions « entraînera une augmentation immédiate de la valeur de l'actif net et des flux de trésorerie d'exploitation » et que « les actionnaires actuels en profiteront ».

Glass Lewis a fait écho à ISS, signalant que l'opération de rachat d'actions « devrait augmenter la valeur de l'actif net et les flux de trésorerie d'exploitation ».

Pour plus de renseignements au sujet de l'opération de rachat d'actions, se reporter à la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de la Société datée du 11 mars 2019

(la « circulaire ») qui a été envoyée par la poste aux actionnaires habiles à voter à l'assemblée et déposée sur SEDAR, au www.sedar.com. La circulaire contient, entre autres choses, le texte des attestations d'équité que RBC Marchés des Capitaux et Blair Franklin Capital Partners ont remis au conseil d'administration de la Société.

Votez dès aujourd'hui

Les actionnaires sont invités à exercer les droits de vote rattachés à leurs actions bien avant la date limite du vote, fixée au 8 avril 2019 à 10 h (heure de l'Est).

Des questions? Besoin d'aide pour voter? Communiquez avec **Kingsdale Advisors par téléphone au numéro sans frais 1-866-879-7644** ou par courriel à [**contactus@kingsdaleadvisors.com**](mailto:contactus@kingsdaleadvisors.com). L'équipe est prête à vous aider.

À propos de First Capital Realty (TSX : FCR)

First Capital Realty compte parmi les plus importants propriétaires, développeurs et exploitants de biens immobiliers spécialisés dans les produits de consommation de base situés dans les centres urbains les plus densément peuplés au Canada. FCR est actuellement propriétaire de 166 immeubles, qui représentent environ 25,4 millions de pieds carrés de superficie locative brute.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés et des renseignements prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. On reconnaît les énoncés prospectifs à l'emploi de termes comme « prévoir », « être d'avis que » ou « s'attendre à », ou d'expressions similaires, ainsi qu'à l'emploi du futur et du conditionnel. Les énoncés prospectifs ne sont pas des faits historiques; ils reflètent plutôt les attentes actuelles de la Société au sujet des résultats ou des événements futurs et sont fondés sur l'information dont dispose actuellement la direction. Certains facteurs et certaines hypothèses d'importance ont été pris en compte dans la formulation des énoncés prospectifs aux présentes.

La direction est d'avis que les attentes reflétées dans les énoncés prospectifs sont fondées sur des hypothèses raisonnables, mais elle ne peut garantir que les résultats ou les faits réels correspondront à ceux attendus dans les énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement des attentes actuelles, y compris ceux exposés sous la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de FCR pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et sous la rubrique « Facteurs de risque » de sa notice annuelle courante. En conséquence, le lecteur ne doit pas s'en remettre sans réserve à ces énoncés prospectifs. De plus, un énoncé prospectif vaut uniquement à la date à laquelle il est formulé. FCR décline toute obligation de publier une mise à jour ou une révision de ces énoncés, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements ou à la suite d'événements futurs ou de circonstances nouvelles, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'y oblige.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont formulés à la date des présentes et sous réserve de la présente mise en garde.

* * * *

Pour de plus amples renseignements :

Kay Brekken

Vice-présidente directrice et chef des finances

416-216-2051

kay.brekken@fcr.ca

www.fcr.ca

TSX : FCR